



STEWARDS
LOG NR 07



POSTED
at 09 h 05 m

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Ligue du Sport Automobile OCCITANIE PYRENEES

ASA ARMAGNAC BIGORRE

Championnat de France FFSA des Circuits

NOGARO

29 au 31 Mars & 01 Avril 2024

ADDITIF N° 1

établi par le Collège des Commissaires Sportifs

Le Règlement Sportif est modifié comme suit :

Permis d'organisation 54 en date du 10/01/2024

Nom du meeting : Championnat de France FFSA des Circuits NOGARO

Dans un but d'uniformisation des règlements sportif GT4 France et Europe

L'ARTICLE 20.5 modifié sur le Règlement GT4 France

Dans ce cas l'ID Pilote devra être changée uniquement entre la ligne d'entrée des stands et la ligne de sortie des stands, dans le cas contraire un Drive-Through sera appliqué devient: **dans le cas contraire une pénalité sera appliquée:**

- Première infraction: amande de 300 Euros
- Deuxième infraction: amande de 500 Euros
- Troisième infraction: amande de 1000 Euros

Note Sportive Jointe

Fait à NOGARO

et affiché le 30/03/2024

à : 8 h 45

Membre du Collège

ARRIGHI Sylvain

175703

Les Membres du Collège

Membre du Collège

DEL SANTO Franck

3166

Président du Collège

PASCOUAU René

14181

